

**MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE**

ÉQUIPEMENTS INTEGRES

OBJECTIFS MOYENS. . .

Le Ministère de l'Education Nationale est l'objet depuis longtemps de vives critiques.

On reproche à l'Ecole de constituer un monde clos vivant sur lui-même d'une façon artificielle, avec ses règles propres et négligeant tout ce qui lui est extérieur, c'est-à-dire la vie elle même.

On reproche à l'Ecole d'être uniquement préoccupée d'acquisition de connaissances, de viser seulement à l'insertion des enfants et des adolescentes dans leur futur cadre de production et de négliger la formation civique, culturelle de l'homme de demain.

On reproche à l'Ecole d'avoir la prétention de former à 14 ans, 16 ans, 20 ans un être, défini une fois pour toutes, réussi ou manqué, mais n'ayant ni le droit, ni le pouvoir ni même l'envie de se modifier et de s'améliorer.

Ces critiques sont à la fois justes et injustes, justes si l'on se contente d'apprécier les résultats obtenus, injustes si l'on veut bien apprécier l'effort réalisé et tenir compte des intentions.

Or, les intentions exprimées dans les instructions de 1902, de 1938, de 1945, de 1952 pourraient très souvent être reprises à leur compte par les réformateurs d'aujourd'hui. Rien ne pourrait les choquer :

"Former l'esprit des enfants. . . , favoriser le libre et complet développement des facultés. . . développer chez eux tout ce qui fait l'excellence de l'homme, l'intelligence, le coeur, le caractère, le sens moral, le goût du beau - la culture n'est pas un simple besoin de connaître et de comprendre, elle devient un peu plus chaque jour un instrument d'action... "

Quelles sont donc alors les raisons de l'échec ? Peut-être a-t-on trop longtemps oscillé entre le plan des idées générales, philosophiques, toujours généreuses mais parfois utopiques et celui des applications pratiques et des recettes pédagogiques. Peut-être avons nous souvent oublié que l'industriel ne lance pas immédiatement sur le marché une découverte, si brillante soit-elle, faite dans un laboratoire de recherche fondamentale et que de nombreuses études, sont nécessaires, quand un objectif est déterminé, études destinées à évaluer les moyens qualitatifs et quantitatifs qu'il faudra mettre en jeu, à établir dans le temps et l'espace le programme de développement. . . et à rechercher les moyens "publicitaires" qui prépareront les esprits à un accueil favorable du nouveau "produit".

Les établissements intégrés nous offrent une occasion de repenser notre système éducatif. Il est nécessaire que nous définissions, tout d'abord, les objectifs de l'éducation en 1970, c'est-à-dire en fait de la formation de l'homme de l'an 2000, que nous nous gardions des formules vagues comme "ouvertures sur la vie", "pédagogie globale". . . , que, sans imposer des méthodes, nous indiquions des tendances et que nous précisions aussi les moyens nécessaires. Encore inconnus, il y a deux ans, les établissements intégrés ont fait l'objet d'articles dans la grande presse au cours de ces derniers mois. Rien ne serait plus dangereux que de laisser l'opinion s'égarer. L'Education nationale devra indiquer ce qu'elle attend de ces centres et quelle action elle désire y mener.

Il faudra que nous ayons toujours, au cours du 6e Plan, phase expérimentale, une double préoccupation : établir les normes pédagogiques, financières, administratives, architecturales, qui permettront de créer en plus grand nombre des établissements intégrés au cours du 7e Plan, et rechercher les actions qui pourront être menées, parallèlement, dans les autres établissements, quelle que soit leur nature et quel que soit le type de collectivité.

I - Objectifs des établissements intégrés

A - "La formation continue

Il est aujourd'hui admis par tous que la formation permanente est une nécessité dans un monde où les connaissances évoluent sans cesse et où les métiers se transforment à un rythme accéléré, que l'objectif de l'Ecole n'est plus l'acquisition définitive d'un contenu mais la formation d'intelligences capables de résoudre des problèmes imprévus, d'évaluer ce qui leur manque à un moment donné et de compléter leur bagage de connaissances.

Beaucoup reconnaissent qu'il serait déraisonnable d'allonger démesurément à la fois la durée des études secondaires et celle des études supérieures et que la vraie démocratisation n'est pas de prolonger indéfiniment ces études - car dans ce "combat au finish" les classes populaires seront toujours perdantes

mais d'étaler les études et de permettre à chacun de les reprendre au moment où il en a besoin ou au moment où il en a envie.

Mais nous demeurerons au stade des idées tant que la formation des jeunes et la formation des adultes resteront deux mondes distincts. Dans les établissements intégrés non seulement l'élève comprendra que l'instruction et la formation, éléments dynamiques de la personnalité de l'homme, ne sont jamais terminées mais encore par le contenu de l'enseignement qu'il aura reçu, par les méthodes qui y seront utilisées, par les moyens technologiques qui seront mis à sa disposition il acquerra une idée précise de la continuité de la formation, de l'Ecole au Monde des adultes.

B - La formation culturelle

Le développement de la vie urbaine et des agglomérations modernes, dans le cadre de la civilisation industrielle, risque de créer un mode de vie anonyme, uniforme, déshumanisé, s'il ne s'accompagne pas d'un développement de moyens et de possibilités de détente, de loisirs, de sports et de culture.

Dans l'Ecole d'aujourd'hui, trop préoccupée de l'acquisition des connaissances, le monde des loisirs, et de la culture reste séparé de l'Ecole proprement dite. Les associations socio-culturelles et sportives sont, dans l'esprit de beaucoup, des oeuvres extra-scolaires. Or comme le signalaient récemment des Inspecteurs de l'Education nationale responsables de mouvements de jeunes, l'enfant est "un" et toute distinction entre le monde de l'Ecole ou du travail, le monde des loisirs et celui de la culture est à la fois artificiel et dangereux, car le temps des loisirs doit cesser d'être considéré comme celui du "non travail" et de la "non culture".

A l'homme doté d'une culture entièrement livresque intellectuelle, surtout tournée vers le passé, nous devons substituer un homme doté d'une culture polyvalente, où une place importante est faite aux domaines artistiques et que la méditation du passé prépare à une réflexion sur le monde d'aujourd'hui et de demain un homme, aussi, soucieux de son harmonie corporelle, de son équilibre, aimant l'effort physique, la lutte sportive.

C - La formation de l'adulte

Si l'éducation de l'enfant doit le préparer à la formation permanente, nous devons cependant, dès maintenant, mettre en oeuvre une action d'éducation et de culture au bénéfice des personnes jeunes ou adultes qui désirent se développer à partir de tel ou tel domaine.

Cette action prendra des formes très diverses, tantôt jeunes et adultes participeront ensemble - si en général ceci suppose des adultes formés au cours de leur scolarité dans la perspective,

d'une éducation continue et nécessite donc une génération, dans certains domaines, culturels, par exemple, ce brassage jeunes-adultes paraît possible et même souhaitable - Tantôt des cours spéciaux pour adultes seront donnés soit pendant la journée soit le soir par des maîtres spécialisés ou par des professeurs du C.E.S ou du lycée intégré. Tantôt même, comme c'est le cas actuellement au lycée de Sèvres, ce seront de grands élèves qui assureront certaines séances de formation, notamment celles d'alphabétisation, au profit des travailleurs étrangers.

Dans ses buts la formation permanente prendra aussi les aspects les plus divers. Parfois il s'agira pour l'adulte d'être spectateur-auditeur (théâtre, cinéma, concerts, visites, conférences...), parfois il voudra jouer un rôle (orchestre, chorale, ateliers...), il cherchera parfois à améliorer son bagage intellectuel (expression écrite et orale, orthographe, mathématiques modernes, langues vivantes) ou son cadre de vie (cuisine, puériculture, jardinage, bricolage) Mais parfois aussi il sera animé du désir légitime de promotion sociale, il préparera des examens officiels ou simplement cherchera à perfectionner sa qualification professionnelle ou à l'étendre. Le centre devra être capable de faire face à ces demandes. Nous voudrions cependant insister sur la nécessité d'éviter une erreur dont les conséquences pourraient être très graves. Le centre Educatif et Culturel ne doit pas être un "restaurant à menu fixe" ni un "restaurant à la carte". Ce sont les usagers eux mêmes qui à l'intérieur d'un "groupe de concertation et de planification" doivent déterminer les aspirations et les besoins de la collectivité et mettre en place les moyens nécessaires pour les satisfaire.

Il faut aussi que nous ayons conscience que les adultes ne reviendront pas spontanément à l'Ecole, que nous devons faciliter leur retour en suscitant des contacts et en créant à l'intérieur du Centre Educatif et Culturel des organismes répondant à leurs préoccupations, Centre sanitaire qui pourra conseiller les mamans les jeunes ménages... Centre de documentation et d'information où des réponses pourront être données à des problèmes de toute nature, orientation des enfants, conseils sur l'emploi, renseignements administratifs... etc.

D. La formation du citoyen

L'action en faveur de l'adulte, en dehors des objectifs qui lui sont propres, présente le plus grand intérêt pour la formation sociale et civique de nos élèves.

Cotoyant, en effet, des travailleurs qui, leur journée terminée, viennent les remplacer sur les mêmes bancs, rencontrant à la bibliothèque, au concert, au théâtre leurs parents, leurs amis, leurs maîtres, travaillant avec eux le soir ou pendant la journée dans les mêmes ateliers et clubs, sachant que leurs professeurs ;

n'enseignent pas seulement à eux mêmes mais aussi à des adultes ; les élèves seront profondément sensibilisés au problème de la formation continue et à celui de la solidarité entre générations.

Conscients d'appartenir à une communauté, où toute distinction d'âge, Ce sexe, de niveau social a disparu, jeunes et moins jeunes ne seront plus ces individualistes uniquement préoccupés de leur propre promotion sociale ou culturelle, plus soucieuse de leurs droits que de leurs devoirs. Participait à une oeuvre collective ils acquerront le goût du travail en équipe, le sens de l'engagement et de la responsabilité, et le souci de respecter la liberté et les droits des autres.

II - Programmes Horaires Pédagogie

A - Programmes :

Les élèves fréquentant un établissement scolaire intégré prépareront les mêmes examens que leurs camarades. Certes on peut envisager, dans un avenir plus ou moins lointain, une transformation complète du système de contrôle qui permette aux jeunes et aux adultes de reprendre leur formation sans perdre le bénéfice de ce qu'ils ont appris antérieurement. C'est le système des "unités capitalisables".

En attendant nous ne pouvons envisager de transformations profondes. Cependant les textes actuels laissent aux enseignants une part de liberté et d'initiative plus grande que certains ne le croient. Les professeurs devront admettre que dans le cadre d'un programme imposé de l'extérieur, le contenu de leur enseignement peut être déterminé dans une discussion libre avec les élèves de façon qu'il s'adapte mieux aux curiosités et aux aspirations de ces derniers.

Déjà en 1902, le Ministre de l'Instruction Publique insistait sur la lourdeur des programmes, sur leur manque de souplesse, sur leur uniformité paralysante et souhaitait que tous les professeurs n'enseignent pas la même chose à tous et partout. Certes cette souplesse est beaucoup moins grande dans les disciplines scientifiques que dans les disciplines littéraires. Elle existe cependant.

Ceci n'implique pas une diminution du "volume du contenu", mais offre au professeur une certaine liberté dans l'organisation de son programme et aux élèves le temps d'étudier en profondeur certaines questions qui les intéressent particulièrement.

Mais pour que l'Ecole s'ouvre sur la vie, il faut qu'elle se décroisse et accueille dans ses programmes de nouvelles disciplines telles que les sciences économiques et l'écologie, qu'elle se préoccupe de donner aux élèves une information sexuelle, qu'elle donne à la technologie un rôle plus important et plus efficace.

Comment parvenir à ce résultat sans alourdir les programmes ? Comment obtenir que ces disciplines qui ne feront pas l'objet d'épreuves aux examens, puissent intéresser les élèves ? Nous touchons là au problème des horaires.

B - Horaires.

Les horaires propres à chaque discipline devront-ils être maintenus ? Peut-on doubler, comme certains la demandent l'horaire consacré au dessin, à la musique ? Doit-on laisser une certaine liberté aux usagers, administrateurs, professeurs, élèves ?

Nous sommes persuadés que l'action sociale et culturelle implique l'idée de liberté, de choix, de volontariat qu'on ne peut satisfaire qu'en concevant à côté d'un enseignement obligatoire, un enseignement optionnel. Ainsi l'enseignement du Français ne serait pas limité à la classe mais se prolongerait, pour les volontaires, par des activités de clubs, théâtre, cinéma, lecture.

Comment y parvenir ? Simplement, tout en maintenant le nombre actuel de "cours" de donner au moins dans le 1er cycle à ces derniers une durée de 40 minutes, comme cela se fait dans certains pays étrangers; Les heures ainsi récupérées permettraient aux élèves soit de participer aux activités socio-culturelles, soit de se livrer à des travaux personnels, soit de bénéficier de cours de soutien et aux professeurs de consacrer une partie de leur temps à l'enseignement des adultes, aux activités culturelles...

C - Pédagogie

Il est nécessaire dans ce domaine d'éviter tout malentendu. Dans cette phase expérimentale qui sera celle du 6e Plan il ne nous paraît pas indispensable et même nous affirmons qu'il n'est pas souhaitable de tout modifier. Ces Centres ne devront être ni des laboratoires de recherches jouissant de privilèges exorbitants, ni des Centres d'essai où seraient évaluées telle méthode d'enseignement d'une discipline, telle technique pédagogique.

Empruntant une image au monde industriel nous dirons que le C.E.C. intégré doit être l'atelier où bénéficiant des résultats connus et reconnus valables de la recherche on met au point, en un nombre réduit d'exemplaires au départ, un nouveau type d'établissement qui préfigurera l'Ecole de demain. L'essentiel, nous semble-t-il, est de créer un nouveau type de vie, un nouvel esprit dont nous pourrions rapidement faire bénéficier les autres établissements.

A travers tout ce que nous avons déjà dit, il ressort que la pédagogie devra s'efforcer d'atteindre les objectifs suivants :

Elle fera appel à l'initiative individuelle, en faisant une place importante à la recherche personnelle, à l'exploitation du

document Bibliothèque, Service de documentation devront exister partout, bien équipés, et accessibles facilement à tous les usagers.

Elle devra supprimer le cloisonnement entre les disciplines. La coordination ne devra plus être celle, artificielle, que nous connaissons encore dans tous les établissements. Par un travail en commun des professeurs, par l'utilisation du thème par des réunions communes maîtres et élèves, jeunes et adultes on s'efforcera de faire sentir que l'Education est un tout et que les distinctions entre les disciplines sont peut être, parfois un moyen commode d'aborder un problème en l'analysant mais que ce ne peut être une fin en soi.

On s'efforcera de motiver l'enseignement en faisant en sorte que chaque discipline s'appuie sur l'autre, chaque question étant enseignée non pas au moment où elle "apparaît" dans le programme propre à une discipline mais au moment où le besoin manifeste dans la progression d'une autre discipline.

Surtout le contenu devra être lié à l'environnement et c'est le problème de l'Ecole parallèle qui se pose ici et qui devra dans l'établissement intégré recevoir une solution si nous ne voulons plus couper l'école de la vie et si nous désirons faire du futur adulte que nous préparons un "récepteur critique, informé et qui sache en tirer profit sans en être l'esclave. "

La pédagogie devra aussi être celle de la responsabilité et du civisme et ceci suppose que les jeunes et adultes soient associés à la définition, du contenu des programmes à la recherche des méthodes. Les jeunes et les adultes, les intellectuels et les manuels les hommes et les femmes qui viendront dans ce centre ne devront pas être ces éléments disparates qui composent une salle de théâtre et qui ne recherchent que leur seul plaisir mais les membres d'une communauté où chacun coopère à une oeuvre commune, et où la discipline est assumée par le groupe dans le cadre d'un règlement établi par tous et accepté par tous. Le centre doit offrir l'image d'une véritable société démocratique où chaque citoyen se sent responsable non seulement de lui même mais du groupe.

Devra-t-on y pratiquer la pédagogie des groupes de niveau ? Certes cette pédagogie, qui fait l'objet actuellement de recherches entreprises par l'Institut, pédagogique peut apporter, à plus ou moins longue échéance, une solution au problème de l'hétérogénéité du milieu scolaire et résoudre celui du redoublement. Mais nous ne pensons pas que ce soit, une condition nécessaire de réussite. C'est pourquoi une telle structure ne doit pas être imposée, au départ, aux usagers.

Ce sont eux qui en sentiront rapidement la nécessité mais ils ne devront pas se laisser alors guider par un simple désir de modernisme mais par le souci de donner à leurs élèves un enseignement plus efficace. C'est pourquoi ils devront s'entourer de toutes les précautions nécessaires, en particulier, en recueillant

toutes les informations qui leur éviteront des erreurs.

C'est la même réponse que nous pourrons donner aux deux autres questions, Faut-il utiliser les machines à enseigner et la technique de l'enseignement programmé ?

Notre réponse sera cependant plus nuancée en ce qui concerne les techniques audio-visuelles. Certes il n'est pas indispensable d'utiliser dans chaque établissement les méthodes mises au point à Marly le Roi ou à Sussy en Brie car elles imposeraient immédiatement aux maîtres une méthode d'enseignement à laquelle ils ne seraient pas préparés. Mais l'architecture devra être telle qu'elle permette, à un moment ou à un autre, l'utilisation par exemple du circuit intégré de télévision et des laboratoires de langues vivantes.

C'est qu'en effet pour l'adulte, les techniques audio-visuelles, électrophone, magnétophone, magnétoscope, télévision, cinéma... etc seront demain un moyen privilégié de formation et il est donc indispensable que nous préparions dès maintenant nos jeunes à leur utilisation.

C'est aussi que ces techniques peuvent augmenter la rentabilité de notre enseignement, libérer des professeurs - nous reviendrons sur ce problème plus loin - ou leur apporter une aide efficace,

II - L'organisation de la journée, de la semaine, de l'année scolaire

Ici encore nous souhaitons qu'on ne confonde pas rénovation pédagogique et bouleversement matériel. Même si en réalisant ce bouleversement certains peuvent acquérir ainsi bonne conscience, ils ne doivent être que des moyens mis en place au fur et à mesure que l'évolution pédagogique en fait apparaître le besoin. C'est à l'équipe de professeurs, d'administrateurs, d'élèves, jeunes et adultes d'en sentir la nécessité à un moment donné et nous ne pouvons ici qu'indiquer des tendances.

On peut penser, tout d'abord, que certaines disciplines et même que certains exercices à l'intérieur d'une discipline nécessiteront une nouvelle organisation du temps :

- a) transmission d'informations
- b) mise au point en petits groupes dirigés par un maître de l'information reçue
- c) réflexion et travail personnel.

Il n'y a là rien d'original puisque nous retrouvons les trois temps actuels,

- a) cours magistral
- b) travail dirigé
- c) travail personnel .../...

Peut être cependant, la rigidité actuelle de l'emploi du temps qui fixe au cours magistral et au travail dirigé un temps uniforme d'une heure et recette à la maison le travail personnel doit-elle disparaître.? Le cours magistral devra avoir une durée plus courte, vingt minutes par exemple et pourra être donné non plus seulement à une division mais à un ensemble de trois ou quatre divisions réunies dans une grande salle.

Dans certains cas cet exposé ayant été préparé par l'équipe des professeurs, quelques uns seront pendant ce temps libérés pour d'autres activités. Il en sera, en particulier, ainsi quand on cherchera à donner aux élèves une information par le film par projection de diapositives, la réflexion sur cette "information" étant faite par petits groupes ultérieurement. Cependant insistons sur le fait que la plus grande prudence est nécessaire.

L'emploi du temps hebdomadaire tel qu'il est organisé traditionnellement est une espèce de mosaïque hétéroclite basée sur l'addition d'unités et de vides. Les unités sont les heures de cours du professeur, les vides les heures de permanence. Les heures de cours sont séparées entre elles, cours magistraux et séance et travail dirigé sont placés dans la semaine sans qu'aucune liaison pédagogique n'apparaisse entre ces heures. La conception traditionnelle de l'emploi du temps ne permet aucune concertation entre les membres du groupe classe, professeurs et élèves.

Une nouvelle organisation devra peu à peu se mettre en place dans les Centres, organisation qui intègre l'action culturelle, l'action civique, l'action sociale à l'intérieur de l'emploi du temps. Cette organisation, qui pourra être la "journée continue", "l'après midi banalisée" le "mi-temps ou le tiers temps" devra tenir compte des contraintes locales mais sa mise en place est indispensable si nous voulons établir dans la formation la continuité nécessaire.

Le problème de l'organisation de l'année se pose sur deux plans. Sur le plan matériel l'existence d'un centre impose son ouverture à la collectivité toute l'année. Le restaurant ne devra plus être réservé aux élèves et fermer ses portes le jeudi le samedi et le dimanche. Il devra accueillir tous les jours, même pendant les vacances tous ceux jeunes et adultes qui appartiennent à la communauté qu'est le centre. Pendant les vacances des colonies pourront y être installées. Ainsi disparaîtra cet énorme gaspillage que nous connaissons actuellement de réfectoires accueillant des élèves pendant 35 semaines à raison de 4 jours par semaine avec un taux d'utilisation quotidien inférieur parfois à 50% de sa capacité ce qui leur donne un rendement inférieur à 2%.

Sur le plan pédagogique nous reprendrons ici, à la fois pour les élèves et les adultes une proposition faite dans une autre commission d'étaler la période scolaire sur deux années. Ainsi

s'établirait une continuité dans l'enseignement qui favoriserait ceux, jeunes ou adultes, dont la réflexion est plus lente ou la progression irrégulière, et qui ferait disparaître, au moins en partie, ce fléau de notre enseignement qu'est le redoublement.

IV - Etude des moyens

A- L'architecture

Nous voulons ici nous contenter de quelques remarques ce problème devant faire l'objet d'études par un groupe interministériel.

L'établissement intégré implique la notion d'intégration dans la collectivité. Il ne pourra donc être implanté n'importe où, comme on le fait trop souvent pour les constructions scolaires. Il devra être au milieu de la cité, son architecture devra s'intégrer dans celle de la cité, et à ce point de vue nous ne pouvons que nous féliciter, de la solution de la ville neuve de GRENOBLE.

Destiné à repenser la fonction éducative au sein d'une région donnée le Centre intégré devra faire l'objet dans sa phase préparatoire d'une large concertation au plan régional entre les différents groupes collectivité locale, maîtres, architectes, habitants, les échelons départementaux et régionaux, les administrations centrales étant régulièrement informés et associés.

Il paraît indispensable que le Ministère de l'Education Nationale abandonne à la collectivité locale la maîtrise de l'ouvrage et que, chaque fois que l'utilisation de ce centre ne sera pas réservée aux habitants d'une commune, se crée, avant même que les études ne commencent, un syndicat intercommunal.

Le programme pédagogique de ces ensembles polyvalents devra faire l'objet de réflexions qui substituent à la notion de programme de locaux, celle de programme de fonctions. Ces centres ne devront pas être conçus dans la perspective de la société de l'an 2000 dont nous ignorons tout ; capables seulement d'imaginer ce qu'elle peut être à partir des données du passé et du présent nous devons donner aux Centres une architecture qui permette l'évolution à la fois de la pédagogie et des formes de vie.

L'architecture aura à surmonter des contraintes apparemment opposées. Alors que l'établissement devra pour être ouvert à la collectivité être matériellement un lieu ouvert, sans murs, sans portes extérieures, il devra cependant par une disposition judicieuse des bâtiments assurer la protection du milieu scolaire en évitant en particulier que les locaux utilisés par les élèves pendant la journée ne soient trop dispersés.

Alors que les élèves devront disposer de locaux spécialisés comme dans tous les établissements scolaires, des ateliers de la Maison des Jeunes, de la Bibliothèque, des salles d'Éducation Physique, ils devront aussi pouvoir vivre d'une façon autonome par "Unité d'éducation" ensemble d'élèves ayant sensiblement le même âge. Il ne nous paraît pas souhaitable que grands et petits, jeunes et adultes soient continuellement mélangés et l'architecture devra aussi s'efforcer de donner une solution heureuse à ce problème, à priori, insoluble.

Si pour les premières réalisations, l'objectif économique a été négligé, l'imbrication des équipements des différents ministères et la politique du plein emploi des locaux devraient rapidement conduire à des économies non négligeables. Nous ne reviendrons pas sur ce problème, qui a déjà fait l'objet d'une note de la Direction de la Prévision, et nous nous contenterons d'insister sur le fait que la double généralisation que nous souhaitons, à la fois multiplication, des Centres et transfert dans tous lycées et collèges de l'Esprit de ces Centres nous impose de ne pas en faire des "Monstres". Cependant ces économies ne doivent pas, rappelons le, se traduire par un simple transfert des charges des collectivités locales sur l'Etat, elles doivent aussi diminuer le coût des équipements pour chaque Ministère et permettre en même temps leur amélioration.

B - Matériel

Il est évident que le matériel devra être riche et à travers ce rapport apparaissent nettement dans quelles directions l'effort devra être fait. Cependant un problème administratif se pose, le financement n'étant pas assuré de la même façon par les différents ministères. Le matériel fourni appartiendra-t-il à la collectivité locale, au centre, ou restera-t-il la propriété de l'Etat ? A qui incomberont les frais de réparation, d'enrichissement ? Ces problèmes devront être réglés dans le cadre du statut de ces établissements.

C - Personnel

C'est peut être là le problème le plus difficile que nous ayons à résoudre. Les objectifs et la pédagogie, que nous avons définis, exigent que le personnel, quel qu'il soit, s'identifie avec la communauté et ceci implique qu'il travaille à plein temps au sein de cette communauté.

En ce qui concerne le personnel enseignant ceci n'est possible que si son service comprend :

- un temps pour l'instruction des jeunes
- un temps pour l'instruction des adultes
- un temps pour la concertation et l'animation des groupes
- un temps pour l'animation culturelle

et ceci remet en cause la notion même du service des professeurs. Les professeurs enseignant dans ces Centres devront être des volontaires parfaitement conscients du rôle qu'ils auront à jouer et formés spécialement à cette tâche.

Cependant cette nouvelle conception du rôle du professeur pose le problème des moyens en personnel qui devront être mis à la disposition des Centres.

Certes , comme nous l'avons déjà indiqué au cours de ce rapport, la souplesse d'organisation apporte une solution partielle, cours de quarante minutes, substitution pour certains groupes d'élèves du travail personnel au travail dirigé, séances d'information communes à plusieurs divisions... Il semble cependant que des moyens supplémentaires seront nécessaires. Appartiendra-t-il au Ministère de l'Education Nationale de fournir et de rémunérer ce personnel ? Des conventions ne devront-elles pas être passées avec d'autres ministères avec les Collectivités locales, avec le monde industriel ? Ne pourrait-on envisager à côté du personnel de l'Education Nationale, l'existence d'un personnel contractuel rémunéré par le Centre (solution, américaine)?

Enfin les mêmes questions se posent à propos des agents et des surveillants car dans cette communauté éducative dont le C.E.S. n'est qu'un élément, ce personnel ne paraît pas avoir sa place, la définition trop stricte du service étant incompatible avec l'étalement des activités dans le cadre de la journée de la semaine et de l'année.

Le rôle du Directeur du Centre doit aussi être défini. Aura-t-il à intervenir dans l'organisation pédagogique du C.E. S. Nous serions tentés de répondre non. Mais comment, dans ce cas, pourraient se régler tous les problèmes posés à la fois par la présence des élèves dans des locaux n'appartenant pas à l'Education Nationale et par leur participation ainsi que celle des professeurs à des activités non "scolaires" ? Faudra-t-il alors le considérer comme le chef de la communauté ayant autorité sur tout le personnel ou simplement comme un animateur, un chef d'équipe, dont l'autorité sera due à ses seules qualités personnelles ? Dans un cas comme dans l'autre son choix devra s'entourer de beaucoup de précautions.

V - Développement de l'action "Equipements Intégrés"

Nous avons été tentés d'écrire "Etude de marché". N'est ce pas là un nouveau "produit que nous lançons et ne devons-nous pas nous entourer de toutes les mêmes précautions qu'un industriel ?

Un colloque vient de réunir à YERRES, il y a quelques jours, sous les auspices de l' UNESCO des représentants du monde entier intéressés par l'idée des équipements intégrés.

Trois tendances se sont manifestées

a) Amérique du Nord

Ces pays doivent régler des problèmes de minorités, des problèmes raciaux. L'équipement intégré, appelé aux U.S. A. "l'Ecole communautaire" doit permettre de réintégrer dans la société américaine à la fois les noirs qui tendent à constituer au centre des villes des ghettos et les riches blancs qui tendent eux à s'isoler dans des quartiers résidentiels ou même des villes extérieures. Le problème des écoles communautaires n'est là qu'un des aspects de la rénovation urbaine.

b) Grande Bretagne

b) Grande Bretagne

Pour les anglais il s'agit avant tout de réaliser de grands clubs offrant à toute la population un riche éventail de distractions. La préoccupation éducative paraît en être absente.

c) France

C'est l'école qui est le noyau de l'Équipement intégré non pas seulement sur le plan de l'architecture mais aussi sur celui des activités.

C'est pourquoi la responsabilité de notre Ministère apparaît importante car l'échec aurait des conséquences graves.

Il est nécessaire qu'avant que nous ne soyons placés devant le problème de l'extension de ces établissements nous nous limitions à quelques prototypes, et que nous profitions de ce répit pour mener toutes les études, juridiques, financières, administratives.

Or le temps presse car nous sommes saisis de nombreuses demandes en particulier dans le cadre des villes nouvelles. Nous devons donc aboutir rapidement.

Parallèlement nous avons à régler tous les problèmes psychologiques et pédagogiques en particulier de formation des maîtres, car nous ne devons pas décevoir ceux, de plus en plus nombreux, qui attendent beaucoup, de ces nouveaux Centres

Je remercie Messieurs les Directeurs du Ministère de l'Education Nationale et leurs adjoints qui, par leurs conseils et leurs suggestions, m'ont beaucoup aidé ainsi que Monsieur l'Inspecteur Général TORAILLE et Monsieur le Proviseur MALLERIN, pressenti pour la Direction du Centre d'ISTRES dont la collaboration m'a été fort précieuse dans la rédaction de ce rapport.

Roger BRASSART
Inspecteur d'Académie
Conseiller Technique de
Monsieur le Directeur délégué
aux Enseignements
Elémentaire et secondaire,
et de Monsieur le Directeur
chargé de la Prévision